

DFCTA
6 avenue de la Porte de Champerret
CS10040 - 75849 Paris Cedex 17
Info-express : 01 55 65 68 50



2017 TAXE D'APPRENTISSAGE

(Salaires 2016)

A verser avant le 1^{er} mars 2017

www.taxe2017.fr

ADRESSE RETOUR DE TOUT DOCUMENT : Si adresse ci-contre différente		SIRET <input type="text"/> APE <input type="text"/>	
SI CABINET COMPTABLE, COCHEZ <input type="checkbox"/>		Raison sociale et adresse de l'entreprise <input type="text"/>	
RÉSERVÉ TRAITEMENT		Tél. <input type="text"/> Contact <input type="text"/>	
N° client <input type="text"/>		E-mail recommandé <input type="text"/>	
Réf. <input type="text"/>		Effectif annuel moyen 2016 <input type="text"/> , <input type="text"/>	
GRP <input type="text"/>		Nombre d'apprentis <input type="text"/>	
		Apprentis au 31/12/16 <input type="text"/>	

1 VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE - voir notice au verso

Attention : si apprenti en 2016 et S ≤ 105 596 € alors C = 0

Total des salaires bruts 2016	S	<input type="text"/>	€	x 0,68 % = Taxe brute	→	A	<input type="text"/>	€
Déductions pour accueil de stagiaires - voir aide au calcul au verso (joindre les copies des conventions de stage)	=	B	<input type="text"/>	€				
Taxe d'apprentissage due	→	A	-	B	=	C	<input type="text"/>	€

Sur taxe2017.fr, vous pourrez télécharger votre reçu libératoire de versement sur votre espace dédié en vous connectant avec vos identifiant (SIRET) et mot de passe (N° client) indiqués ci-dessus. Si vous préférez recevoir la version papier par voie postale cochez la case

2 ETAT DES APPRENTIS PRESENTS AU 31/12/2016 - voir notice au verso

Nom et prénom de l'apprenti	Nom et adresse du CFA d'accueil	Diplôme préparé	Date fin

Rappel : nous reverserons au CFA d'accueil de chaque apprenti, le montant obligatoire du concours financier que vous devez obligatoirement apporter dans la limite du Quota CFA (26 % de votre taxe brute [A], exception entreprises de 250 salariés et plus, voir notice). Si nécessaire, joindre une liste complémentaire.

3 REVERSEMENTS AUX ECOLES ET CFA

N°UAI (facultatif)	Noms et adresses des établissements Dans le cas d'une université, préciser impérativement le diplôme	Code postal	Montant en € souhaité	Quota	Catégories		
					A	B	AD

Liste de reversements jointe : oui non

RÉSERVÉ TRAITEMENT

APP STG RVT
 MJ VIRT GC

4 MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Chèque (à l'ordre de la CCI Paris Ile-de-France)
- Carte bancaire (sur notre site web)
- Prélèvement (sur notre site web)
- Virement
Réf. à mentionner sur l'ordre de virement :
Votre SIRET (14 caractères) / TA 2017
IBAN : FR 76 3000 4008 1200 0214 9335 117
Code SWIFT : BNP AFRPPGGA

5 SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Pensez à conserver une copie de ce formulaire

Nom et qualité du signataire :

A :

Le : / 02 / 2017

Signature :

NOTICE D'INFORMATION

Retrouvez toute l'information réglementaire détaillée et le guide pratique de la taxe d'apprentissage sur www.taxe2017.fr

Vous n'avez pas de masse salariale en 2016
Vous n'êtes pas assujéti à l'IS ou à l'IR au titre des BIC



Vous n'avez ni à remplir ni à nous renvoyer votre déclaration

Les entreprises ayant employé en 2016 un ou plusieurs apprentis avec un contrat régulier d'apprentissage, dont la base annuelle d'imposition n'excède pas six fois le SMIC annuel soit 105 596 €, sont affranchies de toute formalité en matière de taxe d'apprentissage. Elles sont donc exemptées de toute déclaration.

L'assiette de la taxe (case **S** du présent bordereau) est égale au total des montants portés dans la rubrique S80.G62.00.002 de la DADS-U.

Les versements de taxe d'apprentissage aux centres de formation d'apprentis (CFA) et aux écoles doivent être obligatoirement effectués par l'intermédiaire d'un organisme collecteur.

Pour tout apprenti présent au 31/12/2016, merci de bien renseigner le tableau au recto.

AIDE AU CALCUL DES DÉDUCTIONS POUR ACCUEIL DE STAGIAIRES

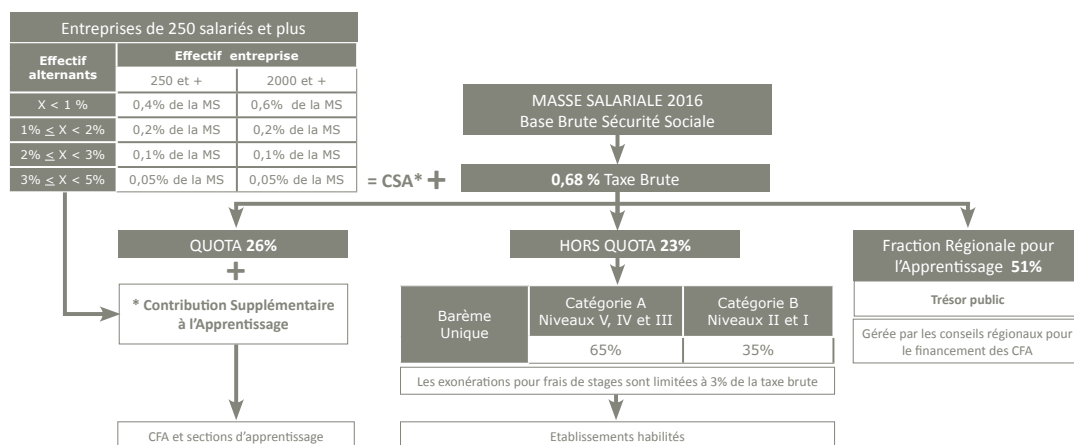
Si vous avez accueilli, en 2016, des stagiaires préparant en formation initiale un diplôme ou titre de l'enseignement technologique ou professionnel et dont la scolarité comprend un stage obligatoire en entreprise, vous pouvez déduire un forfait journalier déterminé par le niveau de formation préparée :

Catégorie A : niveaux V, IV et III (CAP, BP, BAC PRO, BTS, DUT...)	Nb jours :	X 25 €	=	+	€
Catégorie B : niveaux II et I (LICENCE PRO, MASTER, Ecoles supérieures ...)	Nb jours :	X 36 €	=		€
TOTAL A DEDUIRE limité à 3 % de la taxe brute A ET A REPORTER EN CASE B AU RECTO					= €

ENTREPRISES DE 250 SALARIÉS ET PLUS : sur simple demande au 01.55.65.68.50, nous vous ferons parvenir le bordereau de déclaration approprié.

DÉCOMPOSITION 2017 DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE PAR DESTINATION

Entreprises hors Haut-Rhin (68), Bas-Rhin (67) et Moselle (57)



OFFRE DE SERVICES CCI DE RÉGION PARIS ILE-DE-FRANCE

Votre collecteur interconsulaire régional est un organisme au service des entreprises au quotidien. Précurseur de la taxe d'apprentissage, il innove pour mieux vous accompagner.

Choisissez l'option qui vous convient le mieux :
Formule zéro papier :

www.taxe2017.fr

- Calculez votre taxe sur internet
- Déclarez et réglez en ligne
- Téléchargez votre état de reversements pour accord.

Formule courrier :

- Envoyez votre bordereau complété et signé
- Joignez les pièces justificatives de vos déductions, votre règlement ou le justificatif de votre paiement.

Nous nous chargeons de :

- vérifier l'ensemble de votre dossier,
- verser vos fonds aux établissements habilités de votre choix,
- assurer le suivi complet de votre dossier auprès de l'administration fiscale.

Consultez votre dossier sur votre extranet tout au long de l'année et téléchargez votre reçu libérateur, votre quittance de répartition :

- code utilisateur : votre numéro SIRET
- mot de passe : votre n° client au recto



DIRECTION DES
FORMALITÉS ET
DE LA COLLECTE
DE LA TAXE
D'APPRENTISSAGE